

Piloter un dialogue social inclusif et garantir la conformité administrative du personnel

Bloc 2 du titre de niveau 7 Manager des ressources Humaines au RNCP sous le numéro 38824 –
certificateur : ECORIS – Titre enregistré le 27/03/2024 pour une durée de 4 ans

Chaque bloc de compétences fait l'objet d'une certification et peut être capitalisé

Ouverture à partir de Septembre 2026

Session assurée à partir de 8 candidats

 Les prérequis Minimum un an d'expérience professionnelle post bac dans le secteur tertiaire	 Le public Tout public, sous réserve de la validation de l'admission
 La durée & Les modalités d'évaluation <u>145 heures</u> dispensées en synchrone par des intervenants pouvant être issus du monde professionnel dont une : Evaluation en fin de parcours (Durée : 2h15) A l'obtention, le certificateur ECORIS fournit une attestation de réussite	 Les objectifs L'objectif est d'acquérir les compétences permettant de piloter un dialogue social inclusif et de garantir la conformité administrative du personnel Les objectifs de chaque module sont décrits
 Moyens mis en œuvre Pour assurer la formation, les moyens matériels suivants à disposition : salles de cours, matériel informatique avec logiciels nécessaires, connexion internet, vidéoprojecteurs, ... et plateforme collaborative.	Chaque intervenant s'engage sur une progression pédagogique qui fait l'objet d'un contrôle de la part de l'encadrement pédagogique. Les intervenants sont recrutés dans le respect de la réglementation en vigueur et peuvent être issus du monde professionnel.



Le programme

Gestion juridique des Relations Sociales - 69 heures

Maîtriser juridiquement les relations sociales au sein de l'entreprise

- Organiser les élections du Comité Social et Economique (CSE) en respectant le cadre réglementaire
- Entretenir un dialogue constructif avec le CSE en respectant les obligations légales
- Négocier des accords avec les partenaires sociaux
- Mettre en œuvre les obligations légales en matière de gestion du personnel

Santé Pénibilité et QCVT - 19 heures

Mettre en œuvre et animer un système de management de la QVCT

- Être capable de maîtriser les contraintes légales et réglementaires sur la pénibilité et la QV(CT)
- Être capable de diagnostiquer la pénibilité et la QVCT, minimiser et évaluer la pénibilité
- Être capable de mener une analyse ergonomique (approche simplifiée) dans le cadre de la pénibilité au travail
- Être capable de développer la conscience individuelle et collective de la QV(CT) et du bien-être au travail
- Être capable de conduire et d'animer une démarche intégrée QV(CT) et pénibilité

Management des Relations Sociales - 11 heures

Conduire le dialogue social en entreprise par l'analyse du climat social, la négociation et la mise en place d'un dispositif incluant toutes les parties prenantes. Savoir gérer les crises.

- Etablir un diagnostic de climat social
- Construire un système de pilotage du dialogue social
- Animer le dialogue social au quotidien avec toutes les parties prenantes, encadrants, direction, salariés...
- Négocier avec les partenaires sociaux
- Gérer les conflits et les crises

Prévention des Risques Psychosociaux – 19 heures

Répondre aux obligations qui incombent à l'employeur en matière de prévention des risques psychosociaux en supprimant les facteurs sources de risque psychosocial.

- Être capable d'identifier les responsabilités de l'employeur et maîtriser les principales obligations légales en matière de gestion administrative et réglementaires en lien avec la prévention des RPS
- Être capable de produire et mettre à disposition des salariés les documents réglementaires adaptés au contexte de l'entreprise
- Être capable de réaliser les déclarations obligatoires afin de sécuriser juridiquement les relations employeur/employé
- Être capable d'identifier et diagnostiquer les facteurs de risques psychosociaux
- Être capable d'évaluer les risques psychosociaux, le stress et la charge de travail à l'aide d'outils adaptés
- Être capable de concevoir, mettre en œuvre et contrôler une politique de prévention des risques psychosociaux, en mobilisant les acteurs concernés et en proposant des actions concrètes

Gestion de la paie – 27 heures

Maîtriser et mettre en œuvre les principales obligations et pratiques de la rémunération. Optimiser et fiabiliser le service paie.

- Utiliser les techniques individuelles et collectives de la rémunération en intégrant le volet fiscal et social
- Mettre en œuvre les techniques et opérations de paie selon les principaux types d'absences
- Mettre en œuvre les techniques et opérations de paie selon les types de départ de l'entreprise
- Fiabiliser le processus de paie